

L'an deux mille vingt, le vingt et un du mois de septembre à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Prouant dûment convoqué par le Maire, s'est assemblé à la Salle du Petit Lundi, afin de respecter les consignes sanitaires ministérielles comme le permet l'article L2121-7 du CGCT, sous la présidence de Monsieur Yannick SOULARD, Maire, pour une dixième séance de l'année.

Etaient présents : M. SOULARD Yannick, M. CHARRIER Julien, Mme GENTY Béatrice, M. MERCIER Gérard, Mme OGER Maud, M. BANCHEREAU Philippe, Mme BELLET Laëtitia, M. BOSSARD Florent, Mme DAVIET Christelle, M. DURAND Bruno, Mme FUSEAU Céline, Mme GRANJON Françoise, M. HOUPERT Arnaud Mme GUICHETEAU Anita, M. RABILLIER Pierre, Mme RAFFENEAU Sandra, M. RAINTEAU Philippe, Mme ROY Françoise, formant la majorité des membres en exercice.

Etait excusé avec pouvoir : Néant

Etait excusé : M. FERCHAUD Vincent (arrivé à 21h10 lors du projet de mandat)

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil ; Madame OGER Maud ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

Approbation du compte-rendu du 07 septembre 2020 : à l'unanimité

N° 65-2020 : Décisions prises par Monsieur le Maire

Le Maire présente les décisions qu'il a prises suite aux délégations données par le Conseil municipal :

- **Néant**

Le Conseil municipal prend acte de la présentation de ces décisions du Maire.

N°66-2020 : Décision modificative n°1 –Budget communal

Monsieur le Maire propose la décision modificative suivante sur le budget communal dans le cadre du marché de travaux du restaurant scolaire et des locaux associatifs.

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-1641 : Emprunts en euros	0,00 €	0,00 €	0,00 €	200 000,00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	200 000,00 €
D-21311-92 : Bâtiments	100 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	100 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313-100 : Restaurant scolaire	0,00 €	160 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313-101 : Locaux associatifs	0,00 €	140 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0,00 €	300 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	100 000,00 €	300 000,00 €	0,00 €	200 000,00 €
Total Général		200 000,00 €		200 000,00 €

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, accepte, à l'unanimité, la décision modificative n°1 telle que présentée ci-dessus.

N°67-2020 : Décision modificative n°2 –Budget communal

Monsieur le Maire propose la décision modificative suivante sur le budget communal dans le cadre du remboursement des arrhes des locations de salles annulées en raison du COVID-19.

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-60612 : Énergie - Électricité	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	5 000,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, accepte, à l'unanimité, la décision modificative n°2 telle que présentée ci-dessus.

Projet de mandat :

Par commission, les élus ont travaillé pour programmer, revoir et compléter les projets, inscrits dans la profession de foi, dans la durée du mandat.

Questions diverses :

- Françoise Granjon fait le compte-rendu de la commission tourisme/communication du 15 septembre dernier. Une étude va être menée pour définir une stratégie de communication.
-

La séance est levée à 22h15

Prochaine réunion de Conseil Municipal le Lundi 19 Octobre 2020 à 20h30 – Salle du Petit Lundi

Vu par la secrétaire de séance, Maud OGER.

**Le Maire,
Yannick SOULARD**